REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de AZAS

Numéro SIRET: 21310038100010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DES VALLEES

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET: Budget PRINCIPAL

ANNEE 2014

Code INSEE	Commune de AZAS	ВР
31038	Budget PRINCIPAL	2014

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	419
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	16
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab. (population	Moyennes nationales du potentiel	
Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate	
0,00	0,00	0,00	0,00	

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	637,11	0,00
2	Produits des impositions directes / population	268,44	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	576,16	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	644,55	0,00
5	Encours de la dette / population	193,63	0,00
6	DGF / population	118,33	0,00
7	Dépenses de personnel /Dépenses réelles de fonctionnement (2)	44,68%	0,00%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,00	0,00
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	0,00	0,00
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	117,21%	0,00%
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	111,87%	0,00%
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	33,61%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations

⁽statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue. (4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL		2014
I - INFORMATIONS GENERALES]
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В	

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2013 après le vote du compte administratif 2013.

	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				
	VUE D'ENSEMBLE				
FONCTIONNEMENT					
	DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEM				
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	TES AU TITRE DU PRESENT 508 629 66 378 8		8 821,40	
•	+	+	+		
R E P O	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)				
R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 29 808,26	
= = =					
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	508 629,66	50	8 629,66	
•	IN	VESTISSEMENT			
DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT D'INVESTISSEMEN					
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	324 392,98	26	60 835,11	
	+	+	+	•	
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	120 528,58	15	51 814,23	
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde posit	if) 32 272,22	
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	444 921,56	44	4 921,56	
		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	953 551,22	95	3 551,22	

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL

2014

ВP

ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la

comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles

⁽⁴⁾ l'utal de la section de l'introdimentair - ARR + isolata le poire + declis de l'introdimentaire l'introdiction d'investissement e RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés. Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL		2014

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	133 160,00	0,00	123 438,00	123 438,00	123 438,00
012	Charges de personnel	167 440,00	0,00	176 500,00	176 500,00	176 500,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	40 587,00	0,00	41 115,00	41 115,00	41 115,00
	Total des dépenses de gestion courante	341 187,00	0,00	341 053,00	341 053,00	341 053,00
66	Charges financières	7 710,00	0,00	10 300,00	10 300,00	10 300,00
67	Charges exceptionnelles	43 356,55	0,00	43 656,55	43 656,55	43 656,55
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
1	Total des dépenses réelles de fonctionnement	392 253,55	0,00	395 009,55	395 009,55	395 009,55
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	93 119,91		113 620,11	113 620,11	113 620,11
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Т	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	93 119,91		113 620,11	113 620,11	113 620,11
	TOTAL	485 373,46	0,00	508 629,66	508 629,66	508 629,66

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

> 508 629,66 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	42 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
70	Produits des services	48 090,00	0,00	50 840,40	50 840,40	50 840,40
73	Impôts et taxes	177 259,00	0,00	185 246,00	185 246,00	185 246,00
74	Dotations et participations	85 371,00	0,00	84 133,00	84 133,00	84 133,00
75	Autres produits gestion courante	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	352 722,00	0,00	357 219,40	357 219,40	357 219,40
76	Produits financiers		0,00	2,00	2,00	2,00
77	Produits exceptionnels	17 385,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	370 107,00	0,00	357 221,40	357 221,40	357 221,40
042	Opérations d'ordre entre section (5)	21 600,00		21 600,00	21 600,00	21 600,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	21 600,00		21 600,00	21 600,00	21 600,00
	TOTAL	391 707,00	0,00	378 821,40	378 821,40	378 821,40

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 129 808,26 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 508 629,66

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	92 020,11	Il s'agit, pour un budget voté er des recettes réelles de fonctionn financer le remboursement du commune ou de l'établissement.
--	-----------	--

en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent nnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à capital de la dette et les nouveaux investissements de la

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁴⁾ SI la commune o ul l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

 $^{(6) \} Solde \ de \ l'opération \ DF \ 023 + DF \ 042 - RF \ 042 \ ou \ solde \ de \ l'opération \ RI \ 021 + RI \ 040 - DI \ 040.$

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2014

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	712 888,20	120 528,58	276 592,98	276 592,98	397 121,56
	Total des dépenses d'équipement	715 388,20	120 528,58	279 092,98	279 092,98	399 621,56
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	22 700,00	0,00	23 700,00	23 700,00	23 700,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	22 700,00	0,00	23 700,00	23 700,00	23 700,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	738 088,20	120 528,58	302 792,98	302 792,98	423 321,56
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	21 600,00		21 600,00	21 600,00	21 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)	·		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	21 600,00		21 600,00	21 600,00	21 600,00
	TOTAL	759 688,20	120 528,58	324 392,98	324 392,98	444 921,56

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	444 921,56

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	243 535,88	151 814,23	79 216,00	79 216,00	231 030,23
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	179 113,72	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	422 649,60	151 814,23	79 216,00	79 216,00	231 030,23
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	49 707,00	0,00	67 999,00	67 999,00	67 999,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	101 801,26	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	151 508,26	0,00	67 999,00	67 999,00	67 999,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	574 157,86	151 814,23	147 215,00	147 215,00	299 029,23
021	Virement de la section de fonct. (4)	93 119,91		113 620,11	113 620,11	113 620,11
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	93 119,91		113 620,11	113 620,11	113 620,11
	TOTAL	667 277,77	151 814,23	260 835,11	260 835,11	412 649,34

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	32 272,22
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	444 921,56

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	92 020,11
FONCTIONNEMENT (10)	

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	ВР	2014
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	

A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (2) insoline en Las de reprise des resultats de l'exércice précedent (après vote du compte admini (3) Le vote de l'organe délitérant porte uniquement sur les propositions nouvelles. (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par (a) A set vi implication de la la la control de la control de la la control de la contro

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

- exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

 (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL		2014

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	123 438,00		123 438,00
012	Charges de personnel	176 500,00		176 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	41 115,00		41 115,00
66	Charges financières	10 300,00	0,00	10 300,00
67	Charges exceptionnelles	43 656,55	0,00	43 656,55
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		113 620,11	113 620,11
	Dépenses de fonctionnement - Total	395 009,55	113 620,11	508 629,66

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	508 629.66

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		21 600,00	21 600,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	23 700,00	0,00	23 700,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	397 121,56		397 121,56
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 500,00	0,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	423 321,56	21 600,00	444 921,56

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	444 921,56

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. (2) Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié. (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	ВР	2014
		1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

·	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	37 000,00		37 000,00
70	Produits des services	50 840,40		50 840,40
73	Impôts et taxes	185 246,00		185 246,00
74	Dotations et participations	84 133,00		84 133,00
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	2,00	0,00	2,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Opérations d'ordre entre section	0,00	21 600,00	21 600,00
Recettes de fonctionnement - Total		357 221,40	21 600,00	378 821,40

	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	129 808,26
--	------------------------------------	------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 508 629,66

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	67 999,00	0,00	67 999,00
13	Subventions d'investissement	231 030,23	0,00	231 030,23
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		113 620,11	113 620,11
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	299 029,23	113 620,11	412 649,34

	т	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	32	272,22
	+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	444	921,56

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires (2) Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié. (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

exercice antérieur.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	133 160,00	123 438,00	123 438,00
60611	Eau & assainissement	1 200,00	1 400,00	1 400,00
60612	Energie-électricité	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60622	Carburants	1 000,00	1 300,00	1 300,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60632	F. de petit équipement	2 500,00	4 000,00	4 000,00
60636	Vêtements de travail	400,00	400,00	400,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6065	Livres, disques, cassettes	200,00	200,00	200,00
6067	Fournitures scolaires	6 500,00	7 000,00	7 000,00
611	Contrats prestations services	37 160,00	39 038,00	39 038,00
61522	Entretien de bâtiments	5 000,00	8 000,00	8 000,00
61523	Entretien de voies et reseaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 200,00	1 200,00	1 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	300,00	300,00	300,00
6156	Maintenance	4 500,00	4 400,00	4 400,00
616 617	Primes d'assurances	6 400,00	8 500,00	8 500,00
6182	Etudes et recherches	700,00 250,00	700,00	700,00
6184	Doc. générale et Technique	3 500,00	250,00 4 000,00	250,00 4 000,00
6225	Versements à des organ.form.	500,00	500,00	500,00
6226	Indemn. comptable,régisseur Honoraires	25 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	300,00	300,00	300,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 200,00	2 500,00	2 500,00
6247	Transp.collectifs	500,00	600,00	600,00
6251	Voyages et déplacements	000,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunication	3 200,00	3 200,00	3 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	400,00	400,00	400,00
63512	Taxes foncières	250,00	250,00	250,00
012	Charges de personnel	167 440,00	176 500,00	176 500,00
6218	Autre personnel extérieur	120,00	500,00	500,00
6332	Cotisations au FNAL	250,00	300,00	300,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	750,00	1 000,00	1 000,00
6411	Personnel titulaire	69 000,00	79 000,00	79 000,00
6413	Personnel non titulaire	1 000,00	1 000,00	1 000,00
64168	Autres	57 000,00	54 000,00	54 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	9 500,00	9 800,00	9 800,00
6454	Cotications Assurances Personnel	3 700,00	4 000,00	4 000,00
6455	Cotications Assurances Personnel	2 400,00 920.00	3 000,00	3 000,00
6456 6475	Cotisations FNC suppl.fam. Médecine du travail	920,00 800,00	1 000,00 900,00	1 000,00 900,00
6488	Autres charges	2 000,00	2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	2 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	40 587,00	41 115,00	41 115,00
6531	Indemnités élus	17 100,00	20 000,00	20 000,00
6532	Frais de mission élus	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations retraite élus	600,00	800,00	800,00
6553	Service d'incendie	5 740,00	5 900,00	5 900,00
6554	Contribution organ.regroup.	7 232,00	3 400,00	3 400,00
6558	Autres dépenses obligatoires		1 100,00	1 100,00
657362	CCAS	550,00	550,00	550,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	6 865,00	6 865,00	6 865,00
658	Charges subv. Gest° courante	2 000,00	2 000,00	2 000,00

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	ВР	2014
		ī

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	341 187,00	341 053,00	341 053,00
66	Charges financières (b)	7 710,00	10 300,00	10 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 710,00	10 300,00	10 300,00
67	Charges exceptionnelles (c)	43 356,55	43 656,55	43 656,55
673	Titres annulés (exerc.antér.)	43 356,55	43 656,55	43 656,55
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	392 253,55	395 009,55	395 009,55
023	Virement à la sect° d'investis.	93 119,91	113 620,11	113 620,11
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	93 119,91	113 620,11	113 620,11
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	93 119,91	113 620,11	113 620,11
тот	TAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	485 373,46	508 629,66	508 629,66

RESTES A REALISER 2013 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	508 629,66

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote I-B. (3) Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe deliberant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁹⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2014
		-

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	42 000,00	37 000,00	37 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	42 000,00	37 000,00	37 000,00
70	Produits des services	48 090,00	50 840,40	50 840,40
70311	Concessions dans les cimetières	480,00	480,00	480,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	45 110,00	47 860,40	47 860,40
7083	Locations diverses(-immeub)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
73	Impôts et taxes	177 259,00	185 246,00	185 246,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	156 478,00	166 432,00	166 432,00
7321	Attribution de compensation	3 331,00	3 331,00	3 331,00
7325	Fonds péréquation RFCI	1 500,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	760,00	790,00	790,00
7351	Taxe sur l'électricité	190,00	193,00	193,00
7381	Taxe add. droits de mutation	15 000,00	14 500,00	14 500,00
74	Dotations et participations	85 371,00	84 133,00	84 133,00
7411	Dotation forfaitaire	57 475,00	54 850,00	54 850,00
74121	Dot Solidarité rurale	10 000,00	11 736,00	11 736,00
74127	Dot nationale de péréquation	7 000,00	6 779,00	6 779,00
742	Dotations aux élus locaux	2 797,00	2 799,00	2 799,00
746	DGD	100,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET	78,00	61,00	61,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	5 223,00	4 980,00	4 980,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	2 698,00	2 928,00	2 928,00
75	Autres produits gestion courante	2,00	0,00	0,00
758	Prod. divers de gest° courante	2,00	0,00	0,00
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES 0+74+75+013)	352 722,00	357 219,40	357 219,40
76	Produits financiers (b)		2,00	2,00
	` '		· ·	
7681	Fonds sortie emprunt à risque	47.007.00	2,00	2,00
77	Produits exceptionnels (c)	17 385,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	17 385,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	370 107,00	357 221,40	357 221,40
042	Opérations d'ordre entre section (6)	21 600,00	21 600,00	21 600,00
7815	Reprises sur prov. risques (8)	21 600,00	21 600,00	21 600,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	21 600,00	21 600,00	21 600,00
тот	TAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	391 707,00	378 821,40	378 821,40

	+
RESTES A REALISER 2013 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	129 808,26
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	508 629,66

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2014
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote l-B.
 (3) Hors restes à réaliser.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2014	
---	----	------	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
2188	Autres immo corporelles	2 500,00	2 500,00	2 500,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 11 (5)	47 700,00	33 570,26	33 570,26
	Opération d'équipement n° 110 (5)	42 133,29	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 117 (5)	46 270,00	5 270,00	5 270,00
	Opération d'équipement n° 12 (5)	124 200,00	155 362,00	155 362,00
	Opération d'équipement n° 121 (5)	6 000,00	7 893,00	7 893,00
	Opération d'équipement n° 128 (5)	6 200,00	4 000,00	4 000,00
	Opération d'équipement n° 13 (5)	114 707,66	11 613,72	11 613,72
	Opération d'équipement n° 133 (5)		1 554,00	1 554,00
	Opération d'équipement n° 136 (5)	53 730,00	55 330,00	55 330,00
	Opération d'équipement n° 138 (5)	10 295,87	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 14 (5)	11 731,38	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 140 (5)	246 300,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 18 (5)	3 620,00	2 000,00	2 000,00
	Total des dépenses d'équipement	715 388,20	279 092,98	279 092,98
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	22 700,00	23 700,00	23 700,00
1641	Emprunts en euros	22 700,00	23 700,00	23 700,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
	Total des dépenses financières	22 700,00	23 700,00	23 700,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	738 088,20	302 792,98	302 792,98
040	Opérations d'ordre entre section (7)	21 600,00	21 600,00	21 600,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	21 600,00	21 600,00	21 600,00
15182	Autres provisions pour risques (8)	21 600,00	21 600,00	21 600,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	21 600,00	21 600,00	21 600,00
то	TAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	759 688,20	324 392,98	324 392,98 +

	+
RESTES A REALISER 2013 (11)	120 528,58
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	444 921,56

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL		
	l	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2014
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	243 535,88	79 216,00	79 216,00
1321	Etat & établ.nationaux	14 364,25	0,00	0,00
1323	Départements	219 171,63	79 216,00	79 216,00
1328	Autres	10 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	179 113,72	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	179 113,72	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	422 649,60	79 216,00	79 216,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	151 508,26	67 999,00	67 999,00
10222	FCTVA	11 207,00	57 999,00	57 999,00
10223	TLE	38 500,00	10 000,00	10 000,00
1068	Excédents de fonctionnement	101 801,26	0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
	Total des recettes financières	151 508,26	67 999,00	67 999,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	574 157,86	147 215,00	147 215,00
021	Virement de la section de fonct.	93 119,91	113 620,11	113 620,11
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
то	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	93 119,91	113 620,11	113 620,11
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	93 119,91	113 620,11	113 620,11
TC	DTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	667 277,77	260 835,11	260 835,11

	+
RESTES A REALISER 2013 (10)	151 814,23
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	32 272,22
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	444 921,56

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement. (2) cf. Modalités de vote, I-B.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL		2014

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11 LIBELLE: MAIRIE POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	24 708,96	a 6 700,00	33 570,26	b 33 570,26	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	24 708,96	0,00	9 070,26	9 070,26	
21568	Autre matériel et outillage	1 614,60	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	20 580,37	0,00	7 310,00	7 310,00	
2184	Mobilier	2 513,99	0,00	1 760,26	1 760,26	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	6 700,00	24 500,00	24 500,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	0,00	6 700,00	24 500,00	24 500,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 2 580,00	d 7 703,00	
13	Subventions d'investissement (sf 138)	2 580,00	7 703,00	
1323	Départements	2 580,00	7 703,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-29 987,26
--	------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

	Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2014
--	---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 117 LIBELLE: ACHAT TERRAIN POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 100,00	a 41 000,00	5 270,00	b 5 270,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 100,00	41 000,00	5 270,00	5 270,00	
2111	Terrains nus	1 100,00	41 000,00	5 270,00	5 270,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	С 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif	-46 270,00
Excedent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-46 270,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2014	
---	----	------	--

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12 LIBELLE: ECOLE

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	99 909,17	a 0,00	155 362,00	b 155 362,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	21 030,54	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	5 361,44	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	15 669,10	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	78 878,63	0,00	155 362,00	155 362,00	
2313	Immos en cours-constructions	18 538,74	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	60 339,89	0,00	155 362,00	155 362,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 2 600,00	d 51 587,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	2 600,00	51 587,00
1323	Départements	2 600,00	51 587,00
1328	Autres	0,00	0,00
1331	DGE	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-101 175,00
--	-------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL BP 2014

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 121 LIBELLE: EQUIPEMENT CANTINE

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	4 447,38	a 0,00	7 893,00	b 7 893,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	4 447,38	0,00	7 893,00	7 893,00	
2184	Mobilier	4 447,38	0,00	7 893,00	7 893,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 1 500,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	1 500,00
1323	Départements	0,00	1 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif -6 39: Besoin de financement si négatif

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2014
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 128 LIBELLE: SALLE POLYVALENTE

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	38 602,68	a 0,00	4 000,00	b 4 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	15 039,65	0,00	4 000,00	4 000,00	
2183	Matériel de bureau et info.	2 349,02	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	12 690,63	0,00	4 000,00	4 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	23 563,03	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	23 563,03	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 1 550,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	1 550,00	0,00
1323	Départements	1 550,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	
Excédent de financement si positif	-2 450,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL BP 2014

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13 LIBELLE: POOL ROUTIER POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	540 180,24	a 5 479,07	11 613,72	b 11 613,72	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	7 095,13	0,00	0,00	0,00	
2153	Réseaux divers	7 095,13	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	533 085,11	5 479,07	11 613,72	11 613,72	
2315	Immos en cours-inst.techn.	533 085,11	5 479,07	11 613,72	11 613,72	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 38 371,63	d 6 426,00	
13	Subventions d'investissement (sf 138)	38 371,63	6 426,00	
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00	
1323	Départements	38 371,63	6 426,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	27 704,84
--	-----------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	ВР	2014	l
---	----	------	---

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 133 LIBELLE: TRACTEUR ET EQUIPEMENT

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	12 436,64	a 0,00	1 554,00	b 1 554,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	12 436,64	0,00	1 554,00	1 554,00	
21561	Matériel roulant	11 250,00	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage	1 186,64	0,00	1 554,00	1 554,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif
--

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2014	l
---	----	------	---

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 136 LIBELLE: RESERVE D'EAU POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	9 473,33	a 0,00	55 330,00	b 55 330,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	9 473,33	0,00	55 330,00	55 330,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	9 473,33	0,00	55 330,00	55 330,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 12 000,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	12 000,00
1323	Départements	0,00	12 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-43 330,00
--	------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2014	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 138 LIBELLE: PLAN LOCAL D'URBANISME

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	23 045,45	a 6 190,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	470,96	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais insertion	470,96	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	22 574,49	6 190,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	22 574,49	6 190,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 11 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	11 000,00	0,00
1323	Départements	11 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	4 810,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	ВР	2014

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14 LIBELLE: ASSAINISSEMENT POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	12 859,89	a 6 411,69	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	5 588,31	6 411,69	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	5 588,31	6 411,69	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	7 271,58	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	7 271,58	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 411,69
Besoin de financement si negatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

	Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2014
--	---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 140 LIBELLE: ATELIER MUNICIPAL

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		204 972,96	a 54 747,82	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	598,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	598,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	204 374,96	54 747,82	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	204 374,96	54 747,82	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice		
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 83 800,00	d 0,00		
13	Subventions d'investissement (sf 138)	83 800,00	0,00		
1323	Départements	83 800,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00		
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00		

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	29 052,18
--	-----------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	ВР	2014	l
---	----	------	---

III - VOTE DU BUDGET					
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3				

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 18 LIBELLE: EGLISE

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		22 161,90	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
2183	Matériel de bureau et info.	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	22 161,90	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	1 517,86	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	20 644,04	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice			
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00			
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00			
1323	Départements	0,00	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00			
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00			
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00			
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00			

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif
--

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

	ВР	2014				
	IV - ANNEXES					
	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2				
	REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)					

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Niveau de taux (5)	initial Taux actua- riel	Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)			(1)		355 698,37			, ,					0/11	
1641 Emprunts en euros (total)					355 698,37									
200285103A	CAISSE D'EPARGNE MIDI-PYRENEES				34 300,00	F		5.35	5,35		Т	P	0	A-1
200285103C	CAISSE D'EPARGNE MIDI-PYRENEES				8 700,00	F		5.35	5,35		Т	Р	0	A-1
616711000	CRCA				62 504,00	F		5.058	5,058		А	Р	0	A-1
6590815	CAISSE D'EPARGNE MIDI-PYRENEES				32 000,00	F		3.55	3,55		Α	Р	0	A-1
T1FZ5R011PR	CRCA				48 934,40	F		3.2	3,219		Х	P	0	A-1
	DEPARTEMENT				24 259,97	F		0	0		А	С	0	A-1
	CREDIT MUTUEL	05/12/2013	20/12/2013	31/03/2014	145 000,00	F		3.76	3,76		Т	Р	N	A-1
Total général					355 698,37									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle ; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL					
IV - ANNEXES	IV				
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2				

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et Dettes au 01/01/2014												
Nature	0		Catégorie				Taux d'inté	rêt	Anı					
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? Montant couvert (10)	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice			
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				246 913,72					23 697,64	9 781,57	0.00	0,00		
1641 Emprunts en euros (total)				246 913,72					23 697,64	9 781,57	0.00	0,00		
200285103A	N			20 350,58	8,00	F		5,35	1 749,47	1 054,05	0.00	0,00		
200285103C	N			5 162,07	8,00	F		5,35	443,72	267,36	0.00	0,00		
616711000	N			21 390,82	3,00	F		5,058	4 959,97	1 078,10	0.00	0,00		
6590815	N			3 725,16	0,00	F		3,55	3 725,16	132,27	0.00	0,00		
T1FZ5R011PR	N			33 089,12	6,00	F		3,219	4 822,92	1 039,48	0.00	0,00		
	N			18 195,97	5,00	F		0	3 032,00	0,00	0.00	0,00		
	N			145 000,00	20,00	F		3,76	4 964,40	6 210,31	0.00	0,00		
Total général				246 913,72					23 697,64	9 781,57	0.00	0,00		

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	ВР	2014
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A2.3	

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00)								0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ Capital restant dû: En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP 20	014
IV - ANNEXES	IV	

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices s	ous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits	7					
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	246 913,72					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2014 après opérations de couverture éventuelles.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2014
IV. ANNEVEO		ī

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.6
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité au cours de	Dont		
REFARITION PAR PRETEUR	l'origine (2)	- / - / N	l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL						
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
				·		

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	ВР	2014
IV - ANNEXES	IV]
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.7	
AUTRES DETTES		

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	ВР	2014
IN ANIMENEO		1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
DEPENSES =A + B	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES	23 700,00	I 23 700,00	
16 Emprun	ts et dettes assimilées (A)	23 700,00	23 700,00	
1641 Emprunts en euros		23 700,00	23 700,00	
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	
020 Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	23 700,00	120 528,58	D001 0,00	144 228,58

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL			2014
	IV - ANNEXES	IV]
	ELEMENTS DU BILAN	A6.2]

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	181 619,11	III 181 619,11	
Ressources propres externes de l'année (a)		67 999,00	67 999,00	
10222	Dotations Fonds divers Réserves	57 999,00	57 999,00	
10223	Dotations Fonds divers Réserves	10 000,00	10 000,00	
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		113 620,11	113 620,11	
024	Produits des cessions	0,00	0,00	
021	Virement de la section de fonct.	113 620,11	113 620,11	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	181 619.11	151 814.23	32 272.22	0,00	365 705,56

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	144 228,58
Ressources propres disponibles	∨ 365 705,56
Solde	V = IV - II (6) + 221 476.98

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	ВР	2014
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2	

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur	en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	А	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	357 221,40

0,00%

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	ВР	2014
IV - ANNEXES	IV	7
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7	1

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
			FONCTIONNEMENT	•	
657362			CCAS		550,00
6574			ACVA Montastruc		40,00
6574 6574			Amicale des Anciens Combattants UNC Association Cante Laouselou		45,00 45,00
6574			Association des Jeunes d'Azas		3 000,00
6574			Association Familiale Intercantonale		200,00
6574			AU PAYS D'EN HAUT		50,00
6574			Coopérative Scolaire Ecole d'Azas		2 000,00
6574			Croix Rouge		20,00
6574			Défense Sanitaire		30,00
6574			FNACA Comité Cantonal		45,00
6574			Foyer Rural		1 200,00
6574			Gpt de défense contre les ennemis des cultures		35,00
6574			Prévention Routière		45,00

Société des Droits de Chasse

d'Azas

110,00

6574

Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 Objet pour lequel est versée la subvention.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	ВР	2014
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014	C1	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPL	OIS BUDGETAIRES (3)			S POURVUS SUR EMPLOIS GETAIRES EN ETPT (4)		
	(2)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0	2	2	2	0	2	
Rédacteur	В	0	1	1	1	0	1	
Adjoint administratif de 2ème cl	С	0	1	1	1	0	1	
FILIERE TECHNIQUE (c)		0	4	4	4	0	4	
Adjoint technique 2ème classe	С	0	4	4	4	0	4	
FILIERE SOCIALE (d)		0	1	1	1	0	1	
Agent Spéc. 1e Clas Ecoles Mat	С	0	1	1	1	0	1	
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		0	7	7	7	0	7	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

²⁾ Catégories : A, B ou C

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2014
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014	C1	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES	SECTEUR	REMU	NERATION (3)	CONTRAT	
01/01/2014	(1)	(2)	Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				53 605,00		
CAE	С	TECH	0	3 304,00	A	CDD
CAE	С	TECH	0	8 260,00	A	CDD
CAE	С	TECH	0	9 086,00	A	CDD
CAE	С	TECH	0	6 608,00	A	CDD
CAE	С	TECH	0	9 911,00	A	CDD
Emplloi d'Avenir	С	TECH	0	4 336,00	A	CDD
Emploi d'Avenir	С	TECH	0	1 982,00	А	CDD
Emploi d'Avenir	С	TECH	0	10 118,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				53 605,00		

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL BP 20

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.
PM · Police

OTR : missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a°: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3. 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3°; emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population movenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	ВР	2014
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C2	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT		
FINANCIER		
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)		

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.						
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement		
<u>Délégation de service public</u> (2)						
<u>Détention d'une part du</u> <u>capital</u>						
Garantie ou cautionnement d'un emprunt						
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme						
<u>Autres</u>						

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	ВР	2014
IV - ANNEXES	IV]
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.1	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE		
OU L'ETABLISSEMENT		

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
PISCINE de L'UNION			1 000,00
SDEHG			3 000,00
SIVU Collège de Montastruc			3 232,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL		
IV - ANNEXES	IV]
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.3	1
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	 TVA (oui / non)

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	ВР	2014
IV - ANNEXES	IV	
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1	

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2013 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2013 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2013 (%)
Taxe d'habitation	692 800,00	0,000	11,910	0,000	82 512,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	413 900,00	0,000	14,340	0,000	59 353,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	32 300,00	0,000	76,060	0,000	24 567,00	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	1 139 000,00	0,000			166 432,00	0,000

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	ВР	2014
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES	D2	

Présenté par le MAIRE, A AZAS, le 30/04/2014 Le MAIRE, Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES: Pour:

Contre: 0

Abstention:

Délibéré par le Conseil municipal, réuni en session ordinaire.

A AZAS, le 30/04/2014 Date de convocation : 24/04/2014

Les membres du Conseil municipal,

ANTONSANTI Christine	
BESSIERE Magalie	
BRUNO Patricia	
DUCHEMIN David	
FABRE Virginie	
FAURÉ Benoît	
GRANITI Jean-Louis	
JOUBERT Marion	
MARTIN Richard	
RAINA Serge	
RUITER Stéphanie	
SICART Laurence	
TESTA Loïc	

	Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2014
	IV - ANNEXES	IV	
	ARRETE ET SIGNATURES	D2	
			_
ТС	DURET Bruno		

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le	
ΔΑΖΑς Ι	le

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 Vue d'ensemble Sections
- p.5 A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres
- p.6 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.8 B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.9 B2 Balance générale du budget Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses Articles
- p.12 A2 Section de fonctionnement Détail des recettes Articles
- p.14 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.16 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.17 B3 Opération d'équipement Détail des chapitres et articles

	IV – ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - EI	éments du bilan		
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		l x
p.29	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	^`
p.31	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.32	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	l x	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	''	l x
p.33	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	l x	
p.34	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	l x	
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		l x
	A5 - Etalement des provisions		X
p.35	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.36	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Eı	ngagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.37	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	l x	
	B1.3 - Etat des contrats de credit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.38	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - A	utres éléments d'informations		
p.39	C1 - Etat du personnel	l x	
p.42	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	l x	
p.43	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	l x	
1	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.44	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - D	écisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.45	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	l x	
p.46	D2 - Arrêté et signatures	Х	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)